

CANADA

Province de Québec

Municipalité régionale de comté de La Vallée-de-la-Gatineau

Municipalité de Grand-Remous

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Grand-Remous, tenue le 2 mars 2020 à compter de 19h00 heures à la salle du centre Jean-Guy Prévost au 1508, route Transcanadienne à Grand-Remous.

Sont présents :

Mme Jocelyne Lyrette, mairesse
Mme Julie Paiement, conseillère
M. Jacques Rodgers, conseiller
M. Gilles Richard, conseiller
Mme Audrey Robitaille, conseillère
M. Éric Bélanger, conseiller

Absence motivée :

Mme Christiane Cyr, conseillère

Assistance

Un (1) journaliste assiste à la rencontre.

Ouverture de la séance ordinaire

La mairesse, **Jocelyne Lyrette**, ayant constaté qu'il y avait quorum, déclare la séance ouverte à 19h00 heures.

ORDRE DU JOUR

000 - OUVERTURE DE LA RENCONTRE

- 000-01** Ouverture de la séance ordinaire
- 000-02** Adoption de l'ordre du jour
- 000-03** PÉRIODE DE QUESTIONS
- 000-04** Dépôt du rapport d'activités de la mairesse

100 - ADMINISTRATION GÉNÉRALE

110 **Conseil et personnel municipaux**

- 110-01** Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 3 février 2020
- 110-02** Lettre d'entente # 2020-02 (**Ajout**)

130 **Gestion financière et administrative**

- 130-01** Adoption des comptes payés de février 2020
- 130-02** Adoption des comptes dus de février 2020

- 130-03 Adoption des salaires de février 2020
- 130-04 Mois de la jonquille
- 130-05 Subvention Emploi-Québec
- 130-06 Festival des Arts – Demande de don (**refusé**)
- 130-07 Tournoi de pêche – Lac 31 milles – Demande de don (**refusé**)
- 130-08 Opti-Math – Demande de don (**refusé**)
- 130-09 Vente de terrain (**refusé**)

200 - SÉCURITÉ PUBLIQUE

- 200-01 Dossier d'un membre de la brigade (**reporté**)
- 200-02 Nomination d'un chef pompier
- 200-03 Entente avec Mont-Laurier (**reporté**)

300 - TRANSPORT

- 300-01 Frais encourus – Routes de niveaux 1-2
- 300-02 Dépôt des soumissions – chemin Ste-Famille
- 300-03 Octroi du contrat – chemin Ste-Famille

400 - HYGIÈNE DU MILIEU ET ENVIRONNEMENT

500 - SANTÉ ET BIEN-ÊTRE

- 500-01 Réduction herbe à poux (**enlevé**)

600 - AMÉNAGEMENT, URBANISME, RÈGLEMENT LOCAL ET DÉVELOPPEMENT

700 - LOISIRS, CULTURE ET ÉDUCATION

- 700-01 Programme aux infrastructures

800 – CORRESPONDANCE

900 - VARIA

1000 - PÉRIODE DE QUESTIONS ET PAROLE AU PUBLIC

1100 – Levée de la séance

O-020320-049 Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par **Julie Paiement** et résolu que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

La mairesse Jocelyne Lyrette demande aux membres du conseil s'ils sont d'accord avec la résolution

Adoptée à l'unanimité

1^{ère} PÉRIODE DE QUESTION

Aucune question.

O-020320-050 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 3 février 2020

Il est proposé par **Jacques Rodgers** et résolu que le procès-verbal de la séance ordinaire du 3 février 2020 à 19h, soit adopté tel que rédigé par le directeur général.

La mairesse Jocelyne Lyrette demande aux membres du conseil s'ils sont d'accord avec la résolution.

Adoptée à l'unanimité

O-020320-051 Lettre d'entente 2020-02

Il est proposé par **Audrey Robitaille** et résolu d'accepter la lettre d'entente # 2020-02 concernant l'employée # 37 (Mme Christiane Gagnon).

La mairesse Jocelyne Lyrette demande aux membres du conseil s'ils sont d'accord avec la résolution.

Adoptée à l'unanimité

O-020320-052 Présentation et adoption des comptes payés de février 2020

Il est proposé par **Julie Paiement** et résolu que les comptes payés de février 2020 soient adoptés, au montant de **69,428.08 \$**.

La mairesse Jocelyne Lyrette demande aux membres du conseil s'ils sont d'accord avec la résolution.

Adoptée à l'unanimité

O-020320-053 Présentation et adoption des comptes à payer de février 2020

Il est proposé par **Jacques Rodgers** et résolu que les comptes dus de février 2020 soient adoptés, au montant de **25,288.61 \$**.

La mairesse Jocelyne Lyrette demande aux membres du conseil s'ils sont d'accord avec la résolution.

Adoptée à l'unanimité

O-020320-054 Présentation et adoption des salaires payés de février 2020

Il est proposé par **Julie Paiement** et résolu que les salaires payés de février janvier 2020 soient adoptés, au montant de **80,777.87 \$**.

La mairesse Jocelyne Lyrette demande aux membres du conseil s'ils sont d'accord avec la résolution.

Adoptée à l'unanimité

O-020320-055 Avril – Mois de la jonquille

CONSIDÉRANT QUE chaque année, plus de 55 000 Québécois et Québécoises reçoivent un diagnostic de cancer, et que cette annonce

représente un choc important qui se répercute dans toutes les sphères de leur vie;

CONSIDÉRANT QUE pour chaque personne touchée, une à trois personnes de son entourage prendront le rôle de proche aidant;

CONSIDÉRANT QU'environ quatre cancers sur dix peuvent être évités en adaptant un mode de vie sain et en mettant en place des politiques de santé qui protègent les Québécois et les Québécoises;

CONSIDÉRANT QUE la survie pour tous les cancers combinés a augmenté de 8 %, passant de 55 % en 1992 à 63 % en 2019, et que c'est grâce au financement de recherches novatrices que nous y sommes parvenus et que nous pouvons poursuivre notre objectif d'un monde sans cancer;

CONSIDÉRANT QUE la Société canadienne du cancer est le seul organisme de bienfaisance national qui vient en aide à tous les Québécois et Québécoises atteints de tous les types de cancer et leurs proches, à travers la recherche, la prévention, l'accès à un réseau d'aide, l'information basée sur les dernières données probantes et la défense de l'intérêt public;

CONSIDÉRANT QUE la vie est plus grande que le cancer, qu'elle ne se résume pas à un diagnostic. À la chimiothérapie. Aux cicatrices. Par l'entremise de ses programmes, la Société canadienne du cancer aide les Québécois et Québécoises à tisser des liens avec les autres et à leur assurer une qualité de vie et un bien-être;

CONSIDÉRANT QUE le mois d'avril est connu comme étant le Mois de la jonquille, qu'il est porteur d'espoir et que la Société canadienne du cancer encourage alors les Québécois et Québécoises à poser un geste pour les personnes touchées par le cancer;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par **Gilles Richard** et résolu **QUE LE CONSEIL MUNICIPAL DE LA MUNICIPALITÉ DE GRAND-REMOUS ENCOURAGE** la population à accorder généreusement son appui à la cause de la Société canadienne du cancer.

La mairesse Jocelyne Lyrette demande aux membres du conseil s'ils sont d'accord avec la résolution.

Adoptée à l'unanimité

O-020320-056 Subvention Emploi-Québec

ATTENDU QUE la nouvelle employée Cassey O'Brien est admissible à une subvention salariale par l'entremise d'Emploi-Québec ;

ATTENDU QUE suite à des informations obtenues par le directeur général, la subvention se traduit ainsi ;

12.50\$ / 35 heures X 30 semaines : 13,125\$

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par **Éric Bélanger** et résolu d'autoriser le directeur général à signer le contrat avec Emploi-Québec.

La mairesse Jocelyne Lyrette demande aux membres du conseil s'ils sont d'accord avec la résolution.

Adoptée à l'unanimité

O-020320-057 **Demande de rencontre**
Comité Sécurité Publique

ATTENDU QUE la MRCVG a ciblé la municipalité de Grand-Remous comme pôle du secteur nord afin d'assurer les sauvetages en milieux isolés ;

ATTENDU QUE la MRCVG a fourni des équipements nécessaires pour assurer cette protection ;

ATTENDU QUE Grand-Remous couvre une grande partie des TNO de la MRC ;

ATTENDU QUE Grand-Remous doit également desservir plusieurs autres municipalités ;

ATTENDU QUE lors de certaines expériences vécues quelques anomalies ont été décelées aux équipements actuels ;

ATTENDU QU'IL serait essentiel de signer des ententes avec les autres municipalités concernées ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par **Éric Bélanger** et résolu qu'une rencontre ait lieu entre les trois pôles concernés et le Comité de sécurité publique de la MRCVG afin d'éclaircir certaines interrogations.

La mairesse Jocelyne Lyrette demande aux membres du conseil s'ils sont d'accord avec la résolution.

Adoptée à l'unanimité

O-020320-058 **Frais encourus des routes niveaux 1-2**

Il est proposé par **Jacques Rodgers** et résolu que le conseil atteste de la véracité des frais encourus en 2019 sur les routes de niveau 1 et 2, au montant de 545,379.50 \$ tel que démontré aux pages 9 et 10 du rapport budgétaire 2019.

La mairesse Jocelyne Lyrette demande aux membres du conseil s'ils sont d'accord avec la résolution.

Adoptée à l'unanimité

O-020320-059 **Octroi de contrat**
Chemin Ste-Famille

ATTENDU QUE des soumissions publiques ont été déposées sur le site SEAO par notre ingénieur Joël Lacroix ;

ATTENDU QUE l'ouverture des soumissions a eu lieu lundi le 2 mars 2020 à 10h ;

ATTENDU QUE 8 entrepreneurs ont déposé une soumission ;

ATTENDU QUE notre ingénieur au dossier a vérifié la conformité des soumissionnaires ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par **Julie Paiement** et résolu d'accepter la recommandation de notre ingénieur et d'octroyer le contrat au soumissionnaire conforme ayant déposé la plus basse soumission du montant de 643,646.58 \$ plus les taxes applicables, soit Excavation Boldex Inc.

La résolution est conditionnelle à la confirmation de la subvention à 90% provenant du MTQ .

La mairesse Jocelyne Lyrette demande aux membres du conseil s'ils sont d'accord avec la résolution.

Adoptée à l'unanimité

O-020320-060 Demande de dérogation mineure 2020-02

ATTENDU QU'UN comité consultatif d'urbanisme a eu lieu le 3 février 2020 ;

ATTENDU QUE les membres du comité recommandent au conseil municipal d'accepter la demande # 2020-02 ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par **Jacques Rodgers** et résolu que la demande soit acceptée.

La mairesse Jocelyne Lyrette demande aux membres du conseil s'ils sont d'accord avec la résolution.

Adoptée à l'unanimité

AVIS DE MOTION

Un avis de motion est donné par **Gilles Richard** afin d'apporter des modifications aux règlements # 030418-307 et # 191112-239, concernant la fréquence et les dates autorisées pour les ventes de garage.

O-020320-061 Dépôt du projet de règlement # 060420-315

Le dépôt du projet de règlement # 060420-315 est donné par **Gilles Richard** concernant la fréquence et les dates autorisées pour les vente de garage.

RÈGLEMENT NUMÉRO 060420-315

PROJET DE RÈGLEMENT # 060420-315, MODIFIANT LES RÈGLEMENTS # 030418-307 ET # 191112-239, CONCERNANT LES DATES AUTORISÉES POUR LES VENTES DE GARAGE SUR LE TERRITOIRE DE LA MUNICIPALITÉ.

ATTENDU QUE le 3 avril 2018, la municipalité a modifié le règlement # 191112-239 et a adopté le règlement # 030418-307, règlementant les dates autorisées pour la vente de garage.

ATTENDU QU'un avis de motion a été donné par **Gilles Richard** lors de la séance ordinaire du 2 mars 2020.

ATTENDU QUE le projet de règlement # 060420-315 a été déposé par **Gilles Richard** lors de la séance ordinaire du 2 mars 2020.

ATTENDU QUE les ventes de garage sont autorisées seulement 4 fois par année, soit du vendredi au lundi lors des fêtes suivantes :

2020

- Fête des Patriotes : Vendredi, samedi, dimanche et lundi ;
- Fête du Canada : Vendredi, samedi, dimanche et lundi ;
- 2^e fin de semaine
des vacances de
la construction : Vendredi, samedi, dimanche et lundi ;
- Fête du Travail : Vendredi, samedi, dimanche et lundi.

DONNÉ À GRAND-REMOUS, QUÉBEC, ce 3^e jour du mois de mars 2020.

Jean-Marie Gauthier
Directeur général

Jocelyne Lyrette
Mairesse

O-020320-062 Programme d'aide financière aux infrastructures récréatives et sportives

ATTENDU QUE la municipalité de Grand-Remous autorise la présentation du projet de mise à niveau du réseau de sentiers pédestres de la Vallée-de-la-Gatineau au ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur dans le cadre du Programme d'aide financière aux infrastructures récréatives et sportives ;

ATTENDU QUE soit confirmé l'engagement de la municipalité de Grand-Remous à payer les coûts d'exploitation continue de ce dernier, à assumer toute hausse de budget de fonctionnement généré par le projet et à ne pas accorder de contrat relatif à des coûts directs avant l'obtention d'une lettre d'annonce du ministre ;

ATTENDU QUE la municipalité de Grand-Remous désigne Marlène Thonnard, présidente du PERO comme personne autorisée à agir en son nom et à signer en son nom tous les documents relatifs au projet mentionné ci-dessus;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Éric Bélanger et résolu que la présente résolution soit acheminée aux personnes concernées.

La mairesse Jocelyne Lyrette demande aux membres du conseil s'ils sont d'accord avec la résolution.

Adoptée à l'unanimité

O-020320-063 Levée de la séance

Le conseiller, **Jacques Rodgers**, propose et il est résolu que la séance soit levée. Il est présentement 19h17 précis.

Adoptée à l'unanimité

Jocelyne Lyrette
Mairesse

Jean-Marie Gauthier
Directeur général

Je, Jocelyne Lyrette, ai approuvée toutes et chacune des résolutions contenues au procès-verbal, n'ayant pas avisé le directeur général/greffier de mon refus de les approuver conformément à l'article 142 du Code municipal.

